

Alumni UNIGE

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2010

mercredi 4 mai 2010, salle B 106, Uni-Bastions

Le président Roger Mayou ouvre la séance avec une proposition de modification de l'ordre du jour – ajout d'un point 4 pour l'approbation et la décharge au Comité exécutif – acceptée à l'unanimité.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité du président

Depuis l'Assemblée générale du 3 juin 2009, le Comité exécutif d'Alumni UNIGE s'est réuni cinq fois. Il a notamment complété ses rangs par la recherche de nouveaux membres; piloté la mise en place de nouveaux services et de nouveaux privilèges pour les membres ; travaillé à un programme de socialisation des alumni à travers des activités académiques, culturelles et sportives.

Le sociétariat d'Alumni UNIGE est passé en une année de 2'300 à plus de 4'300 membres. Alumni UNIGE a ouvert plusieurs sous-communautés facultaires, ainsi qu'une première sous-communauté géographique (Boston Area). Plusieurs campagnes de recrutement, notamment à travers des associations professionnelles, ont eu lieu. Alumni UNIGE mène également un travail constant de traitement des candidatures (vérification d'identité et de cursus, acceptations ou refus...) ainsi que de mise à jour de sa base de données. Alumni UNIGE a enfin étoffé son service « Carrière » avec l'ouverture d'une bourse à l'emploi automatisée, le lancement, avec Uni-emploi, d'un nouveau programme de mentorat, et deux séries d'ateliers sur le « réseautage » avec Geneviève Morand.

L'association a par ailleurs proposé une première série d'activités qui ont rencontré un accueil très favorable (visites de l'exposition Génome, de l'Observatoire de l'Université de Genève; des billets pour le concert du Chœur de l'Université ; un voyage en Australie ; deux camps de ski, avec les Activités sportives, à Zermatt et à St-Moritz ainsi que des abonnements au Tennis Club universitaire ; un apéritif de l'Escalade, sur l'invitation de l'A3 de l'EPFL). En sus des privilèges déjà offerts à ses membres, Alumni UNIGE propose maintenant le Passeport Musées Suisses à un tarif préférentiel.

Le président termine son rapport en remerciant les membres du Comité, le directeur et l'Université de leur engagement.

3. Rapport du trésorier pour l'exercice 2009

Frédéric Naville, trésorier, souligne en préambule la générosité de l'Unige qui a assumé toutes les dépenses à ce jour, le prélèvement des cotisations débutant à peine. Dans le détail, pour la période du 1^{er} mai 2008 au 31 décembre 2009 (20 mois), les charges se présentent ainsi :

Personnel	215'381.80
Fournitures	6'764.00

Mobilier, machines	90.00
Loyers, redevances	307.39
Dédommagement personnel	<u>5'490.42</u>
Soit un total de	228'033.61

4. Approbation et décharge au Comité exécutif

Le Comité exécutif reçoit approbation et décharge de l'Assemblée générale.

5. Informations sur les activités futures par le directeur

Pascal Praplan, directeur, rappelle que le rapport du trésorier ne comptabilise pas les nombreux apports de beaucoup de services de l'Unige (comptabilité, informatique, activités sportives et culturelles, Uni-emploi...) sans lesquelles une équipe aussi réduite – un équivalent plein-temps – ne pourrait mener à bien les tâches essentielles de l'association. Il souligne également que l'Unige s'est engagée à soutenir l'association financièrement durant cinq ans et que d'ici à la fin de cette période, Alumni UNIGE devra avoir trouvé ses propres ressources.

Les activités futures se concentreront sur l'élargissement du sociétariat de l'Association, l'ouverture de nouvelles communautés facultaires ou disciplinaires, l'ouverture de nouvelles communautés géographiques (dans les villes suisses ainsi qu'à San Francisco, au Brésil ou au Japon). Alumni UNIGE étoffera son programme d'activités académiques, culturelles, sportives et multipliera les visites, excursions et voyages avec les enseignants de l'Unige. L'association visera enfin à obtenir d'autres privilèges pour ses membres.

6. Fixation du montant des cotisations

Le montant des cotisations 2011 est fixé à Fr. 50.-, sans changement par rapport à 2010.

7. Election des nouveaux membres du Comité

L'Assemblée élit à l'unanimité les quatre nouveaux membres du Comité exécutif, Michèle Wassmer, Pierre Buri, Cédric Waelchli, Bernard Ziegler.

8. Approbation des candidatures de membres associés

Emmanuel Josserand, Jean-Paul Descoedres, Silvia Ardissonne, David Byham et David Moffat se voient attribuer la qualité de membres associés à l'unanimité de l'Assemblée générale.

9. Modifications des statuts

Les modifications de statuts suivantes sont proposées à l'Assemblée générales

1. membres associés :

- a. l'art. 7, al. 1 est complété comme suit : « ... Cette disposition vaut également pour les membres anciens et actuels du personnel enseignant, tout comme pour les étudiants d'échange *ayant étudié durant au moins deux semestres à l'Université de Genève.* »

- b. l'art. 7, al. 2 est modifié comme suit : « Les demandes d'admission comme membre associé sont *approuvées par le Comité exécutif*. »
- c. dans l'art. 14, al. 4, la mention de « la nomination des membres associés » parmi les tâches de l'Assemblée générale est supprimée.

2. cotisations :

- a. dans l'art. 9, al. 1, la mention « lors de la session annuelle ordinaire » est supprimée ;
- b. dans l'art. 14, al. 4, la mention « pour l'année suivante » – pour la détermination du montant des cotisations – est supprimée.

Le président Roger Mayou apporte les explications suivantes à ces modifications :

– Les étudiants d'échange qui souhaitent devenir membres associés devraient répondre aux mêmes exigences que celles imposées aux membres ordinaires en matière de durée minimale de leurs études à Genève. D'où la nécessité de le préciser dans les statuts.

– L'approbation des candidatures de membres associés, fort peu nombreuses jusqu'ici, sont du ressort de l'Assemblée générale. Or, le rythme annuel des réunions de cette Assemblée ne permet pas de répondre dans des délais acceptables à ces quelques demandes, notamment lorsqu'il s'agit de professeurs de l'Unige ayant effectués leurs études dans un autre établissement. Le Comité, qui se réunit quatre à cinq fois par année, propose par conséquent d'assumer dorénavant cette tâche.

– Un débat annuel sur les cotisations ne semble pas nécessaire au Comité tant que leur montant reste inchangé. L'Assemblée générale garde toutefois la prérogative de la fixation de ce montant lors de tout changement de la somme demandée.

Les modifications sont acceptées à l'unanimité de l'Assemblée générale.

10. Propositions individuelles

Il n'est fait aucune proposition individuelle.

11. Divers

Un membre s'inquiète d'absence de contrôleurs aux comptes, le trésorier lui répond que l'ensemble des charges étant couvertes par l'Université, ce sont les contrôleurs de cette dernière, en l'occurrence KPMG, qui s'en chargent.

La partie statutaire se conclut sur une allocution de Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève, et un exposé de Jean-Pierre Roth, ancien président de la direction générale de la Banque nationale suisse sur l'action de la BNS durant la crise financière 2007-2009.